

## LE MOT DU MAIRE

Les fêtes de Noël, passées le plus souvent en famille, se sont intercalées entre l'inauguration de l'école et les festivités du nouvel an, suivies deux semaines plus tard par la cérémonie des vœux de la municipalité.

Le vingtième bulletin d'information municipale que beaucoup attendaient, vient de vous être remis. Ce recueil vous fera passer, j'en suis certain, quelques moments plutôt agréables pendant ces soirées d'hiver encore nombreuses en janvier et février, en vous remémorant certains événements locaux ayant marqué l'exercice écoulé, et en vous donnant un avant goût de ce que sera 2006, déjà bien entamé.

Mes vœux les plus sincères de santé, joie, bonheur et réussite dans vos projets, s'adressent à chacun d'entre vous, en cette période où la situation dans le monde est toujours très inquiétante, avec son cortège de violence, de guerres, de haines.

Les événements inacceptables qui se sont déroulés récemment un peu partout dans le pays, m'exaspèrent: véhicules incendiés, passagers agressés dans des trains..., sans parler des éléments naturels qui se déchaînent sans cesse un peu de partout.

Alors, sans vouloir être des optimistes permanents, avons-nous suffisamment pris conscience de la qualité de vie qui nous est offerte à Montaud ? Réfléchissez..... Je n'attends pas de réponse, le seul fait que vous habitiez encore ici ou que vous ayez décidé de vous y installer, m'oriente favorablement.

Le passage à une nouvelle année, c'est aussi pour nous, membres d'un conseil municipal, le temps des bilans et des prévisions: bilan financier, bilan moral, bilan de ce qui a été fait, de ce que l'on aurait dû réaliser et de ce qui a été différé, volontairement ou par insuffisance de moyens matériels ou financiers. C'est l'instant où il faut se repositionner, fixer un nouveau cap et se donner suffisamment de force et de courage pour remplir la mission qui nous a été temporairement confiée.

Bonne lecture,

Alain BLANC-PAQUES

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Bienvenue aux nouveaux habitants

Séverine FRANCOIS et Olivier LAURENT – Les Etroits  
Claire et Jacques LIZERETTI – Le Fayard  
Aline SAM-GIAO et Nicolas BARDI – Côte-Maillet  
Lionel AUROUZE – Les Coings  
Annabelle CAMILLER et Stéphane BRUN-BERTHER – Les Coings  
Evelyne et Régis CARUANA – Collombière  
Isabelle et Laurent DAGUET – Le Village  
Josette CLAME – Les Ramées  
Maya BONNET-EYMARD – Le Village  
Christophe PONCET – Les Coings  
Erwan LOBERT - Les Coings

### Etat civil

#### Naissances :

- ↻ Lydie GRANIER le 28 septembre à La Tronche
- ↻ Marius GILLES le 16 novembre à Voiron
- ↻ Julie PERMEZEL le 28 novembre à Saint-Martin-d'Hères
- ↻ Soline VILLEMUS le 18 décembre à Voiron
- ↻ Estelle CHARREL-MARTIN le 09 janvier à Voiron
- ↻ Yvann PECHEUX le 15 janvier à Grenoble.

#### Mariages :

- Elodie MICHEL et Jérôme FOURBOUL le 24 Septembre 2005 à Montaud
- Hélène DODE et Thierry ANGELIER le 19 Novembre 2005 à Montaud

### Recensement militaire

Vous aurez 16 ans en 2006, fille ou garçon, faites-vous recenser. Présentez-vous en mairie muni du livret de famille.

L'attestation, établie et remise lors de votre inscription, est INDISPENSABLE pour vous présenter à tout examen scolaire, à la conduite accompagnée, au permis de conduire.

### Elagage des lignes EDF

La Société Rival Environnement a informé la commune, quelle interviendra pour le compte d' E.D.F (élagage des arbres se trouvant sous les lignes Haute Tension). Les propriétaires des terrains traversés par ces lignes, sont invités à laisser passer sur leur terrain, les collaborateurs de cette entreprise.

Les agriculteurs possédant des noyers, ou arbres à protéger, de couper les branches à bonne distance des fils électriques. Dans le cas contraire, Rival Environnement sera obligé de le faire lors de son passage.

La distance séparant les branches des lignes est de 4 mètres.

## Affouage 2006

L'affouage, ancienne tradition des communes forestières, permet à leurs habitants de bénéficier de quelques mètres cubes de bois de chauffage à bas prix, ce qui est une bonne affaire lorsque l'ensemble des combustibles subit une hausse importante de leur prix d'achat.

Le Conseil Municipal décide par délibération (qui devient exécutoire), que le bois d'affouage dont le permis d'exploiter est remis au maire par l'Office National des Forêts, sera délivré soit sur pied, soit façonné.

Abattre de gros troncs d'arbres sur une forte pente requiert la connaissance de techniques de bûcheronnage qui seules permettent de sécuriser au maximum ce dangereux travail.

Le Conseil Municipal, dans un souci de mettre à la disposition d'un plus grand nombre d'habitants, les ressources de la forêt, a décidé lors de la séance du 6 décembre dernier, de confier à un professionnel, l'abattage et le débardage d'un lot d'environ 200 m<sup>3</sup> situé dans la parcelle n° 3, en Bois Vert.

Amené jusqu'à la place de dépôt située tout près du bout de la piste forestière, le bois de chauffage sera stocké en grumes (que de termes techniques !), à cet endroit, pour être mis à disposition des habitants qui auront manifesté le souhait d'en obtenir au prix de 25 € 00 le stère. Les lots devraient être disponibles à partir du 15 juin prochain; le façonnage et le transport, effectués par les acquéreurs, devront être terminés pour le 3 septembre 2006.

### Alors, comment procéder si l'on est acquéreur ?

- Avant **le mardi 28 février à 12 heures**, indiquer par écrit, au secrétariat de mairie, la quantité de stères souhaitées.

En fonction des réservations, le volume attribué à chacun pourra être minoré, afin de satisfaire partiellement toutes les demandes. Dans le cas où les demandes seraient insuffisantes, le Conseil Municipal définirait d'autres modalités d'exploitation.

## Commission Urbanisme et Environnement

### Un peu de civisme : « SOYONS PROPRES »

L'environnement des containers de tri sélectif des déchets (verres, plastiques, journaux) situés près de la salle des fêtes, est très souvent souillé par des sacs d'ordures, des cartons, des bouteilles ou des objets encombrants. **Il est interdit de déposer le contenu de votre tri autour des containers s'ils sont pleins.**

Il serait plus judicieux, plus écologiste et beaucoup plus citoyen, de garder ses ordures et de les rapporter à un autre moment. Le ramassage du container des ordures plastiques a lieu toutes les semaines le jeudi ou le vendredi.

Les containers verres et papiers sont vidés à la demande de la mairie, lorsqu'ils sont pleins. Une suggestion : pour un gain de place, pensez à écraser ou aplatir vos emballages plastiques.

### Nettoyage des haies aux bords des routes et des chemins.

#### **Deux constats :**

- Des branches abattues, bois sec ou mort, se trouvent en bordure des voies de circulation de la commune. Très souvent ces bois pourrissent et ne sont pas récupérés. Vu sous l'angle de l'aspect environnemental (accueil, propreté) le résultat n'est pas très agréable et ne semble pas respecter la nature.

- Sur notre commune, des habitants non propriétaires de bois sembleraient être intéressés pour nettoyer et récupérer ces bois en cours de pourrissement dans ces haies, en accord avec les propriétaires riverains ...

### **Suggestion :**

Des accords ponctuels ne pourraient-ils pas se passer entre les propriétaires riverains et les habitants récupérateurs, afin d'obtenir des abords de voiries propres et accueillants pour tous ?

### **La question est posée. Qui fait le premier pas ?**

**L'équipe municipale « environnement » attend vos idées.**

## **Commission Travaux**

Une année qui commence n'est ce pas aussi une année qui finit ? C'est donc l'heure des bilans ! Je vais vous présenter celui des travaux réalisés sur la commune, en 2005.

### La voirie :

C'est sur une chaussée remise à neuf que l'on va de la départementale au sommet du hameau du Villard.

Nous pouvons profiter au cours de nos dérapages hivernaux, d'une barrière de sécurité en bois aux Etroits.

Les habitants et promeneurs montant au Vif de la Claie (clef, clé) peuvent se croiser, avec prudence, grâce à l'élargissement de la chaussée à hauteur de la grange de M. André CHOROT.

De multiples restaurations de chaussée ont été réalisées au fayard, à la Fougère, au vif de la claie, sur le chemin de la vierge, pour empêcher les infiltrations d'eau et éviter ainsi une dégradation rapide des routes. Ces travaux de maintenance permettront d'attendre sereinement un prochain budget.

### L'assainissement :

Des antennes de raccordement au réseau d'assainissement ont été réalisées, réceptionnées et mises en service aux Etroits, à Gillot, et à Collombière. Les dysfonctionnements au niveau du village ont été solutionnés.

Le remplacement de deux pompes de relevage à la station du village, et la vidange suivie d'un nettoyage de l'ensemble des stations (trois), devraient permettre de rassurer les habitants des points bas du réseau.

### Le réseau d'eau :

Ce serait faire peu cas de l'écologie que de ne pas citer la mise en place au réservoir de la Fougère d'un système de robinet à flotteur permettant de ne plus rejeter d'eau traitée dans nos ruisseaux, à n'importe quel point du réseau.

L'ensemble des vannes, réducteurs, filtre à sable, tuyauteries ont été renouvelés dans ce même réservoir.

Ah oui ! l'étude diagnostique du réseau, ainsi que sa numérisation, sont terminés. Soyez rassurés, c'est un bon réseau, dont les critères de fiabilité permettent de le classer au dessus de la moyenne nationale. Si le maire est partiellement rassuré après avoir pris connaissance de ces résultats, il reste néanmoins inquiet et toujours soucieux de nous abreuver de ce précieux liquide. Des travaux préventifs sont sans cesse à réaliser, l'adduction et la distribution devant être opérationnelles en permanence.

### La salle des fêtes :

Celle-ci s'est vue remettre aux normes après le passage du bureau de contrôle et les quelques défauts électriques ont été corrigés. L'acquisition d'une nouvelle machine à nettoyer les sols nous assure une hygiène « hospitalière ». Une nouvelle estrade permet entre autre aux talents Montaudins de s'épanouir pleinement.

### L'école.

Tout est dit à ce sujet dans le présent bulletin. Reportez vous en page 6.

### L'église.

Après réagréage et isolation du mur de la tribune, pose d'un tirant pour maintenir les murs extérieurs, une participation financière importante de Notre Dame des Noyeraies a permis de repeindre en totalité l'intérieur de l'église.

### La salle de réunions (mairie).

Changement de l'éclairage et remplacement de la moquette murale par de la toile de verre peinte, ont permis de redonner un peu de jeunesse à cette salle utilisée à la fois pour les réunions, les mariages et toutes autres activités.

Domage, les entreprises n'ont pas été à même de repousser les murs pour donner un peu plus de place !

### Déneigement

Le beau manteau blanc et les températures rigoureuses ont amené le Conseil Municipal à remplacer l'étrave fatiguée, à bout de souffle, par un matériel performant et mieux adapté à notre population croissante, dont les déplacements sont plus fréquents que dans le temps. Son adaptation sur le tracteur du déneigeur est imminente.

Au passage : « merci Monsieur le déneigeur » !

Voilà, c'est tout. Ah non ! Combien ça coûte... ?

Voirie :	38.184 €
Assainissement :	152.025 €
Réseau eau :	17.775 €
Etude diagnostique :	17.827 €
Numérisation (cadastre + réseau eau) :	7.070 €
Eglise :	13.202 €
dont subvention Paroisse : 8.000 €	
Salle des fêtes :	11.806 €
Mairie :	2.349 €
Etrave + accessoires :	21.468 €

Robert Vetroff

## INFORMATIONS SCOLAIRES et PERI-SCOLAIRES

### Rénovation du Groupe Scolaire

#### Coût des travaux :

Travaux y compris la mission des architectes, et autres études.

**1.004.797 €**

#### Financement :

Subvention du Conseil Général	200.000 €
Aide de l'Etat	103.022 €
Apport de la Commune à la C.C.V.I.	60.000 €
Fonds propres C.C.V.I.	220.431 €
Emprunt souscrit par C.C.V.I. sur 20 Ans	421.344 €

**Total : 1.004.797 €**

#### Coût global à la charge de la Commune de Montaud :

Implantation et aménagement des préfabriqués (5 classes)

locations, raccordement aux réseaux

39.462,57 €

Participation versée à la C.C.V.I .

60.000,00 €

Travaux annexes sur nouveaux bâtiments,

incombant à la commune : (éclairage public,

muret et barrière, enrobé à l'extérieur de la cour)

21.625,60 €

**Total**

**121.088,17 €**

### Vie du Groupe Scolaire

**1 - Histoire de notre groupe scolaire :** (d'après le registre des délibérations municipales des années 1885- 1890)

Maire : Bernard Guelle, Adjoint : Daguet Marcellin, Conseillers : Menuisier Jean, Belle André, Francillon François, Daguet Joseph, Murdinet Jean, Roy Louis, Michel Séraphin. (Ce dernier est secrétaire de séance)

Extrait de la délibération du 15/02/1885 : « Le conseil municipal vote un emprunt de 11 000 F. et prie l'administration supérieure de bien vouloir et d'avoir la bonté de faire activer le plutôt possible, notre nouvelle construction, vue la difficulté que nous éprouvons à l'égard de la tenue de nos écoles, causé par l'incendie qui a détruit la salle d'école des garçons le 18 décembre dernier et le logement de l'instituteur »

Extrait de la délibération du 14 /04/1885 : « Le conseil municipal vote un crédit de 60 F. pour reloger le garde champêtre dont le logement a été détruit par l'incendie de l'école des filles du 18 décembre 1884 »

Extrait de la délibération du 20/12/1885 : « M. le maire donne connaissance à l'assemblée du conseil municipal, des plans et devis pour la construction d'un groupe scolaire avec mairie, dans la commune de Montaud..... Ils votent un emprunt de 29 000 F. au crédit foncier, remboursable en 40 ans. Le conseil municipal prie en outre l'administration supérieure de bien vouloir autoriser cet emprunt et abrégé les délais que pourrait encore rencontrer l'exécution du projet »

Extrait de la délibération du 21/02/1886 :

« Se rapportant à la délibération ci-dessus, il y a lieu de déduire la somme de 2005 francs, pour la construction de la mairie dont la dépense est exclusivement à la charge de la commune. Il vote alors un emprunt de 27.783 francs »



## Ils ont dit . . . lors de l'inauguration



Victor Hugo, réfléchissant sur le fonctionnement de la société des hommes, écrivait que « Les maîtres d'école étaient des jardiniers en intelligences humaines. »

Plus d'un siècle et demi après, on peut toujours adhérer à cette pensée et redire le travail essentiel qui est réalisé chaque jour par les enseignants et leurs élèves dans les écoles de la république.

Mais l'école c'est aussi un lieu, un bâtiment, et un ensemble de services

qu'une communauté adulte met au service de ses enfants, parce qu'elle sait bien que les clefs de la réussite scolaire résident aussi en partie dans les équipements et dans les outils que l'on met à disposition des élèves.

Nous sommes bien loin aujourd'hui de ces salles communales « sentant bon le bois et la craie » comme dit le poète, où les plus grands élèves, on disait alors « des écoliers », alignés face au tableau noir, équipés pour tout bagage d'un cahier, d'un porte-plume, et d'un manuel peu attractif, s'exerçaient au bonheur des dictées quotidiennes et des litanies d'opérations.

Il suffit pour s'en convaincre de regarder ensemble la nouvelle école de MONTAUD, déjà devenue « notre » école, puisque les plus jeunes enfants du village y travaillent déjà avec leurs enseignantes depuis la rentrée de septembre.

On y verra qu'aujourd'hui les architectes pensent d'abord l'espace pour qu'il serve au mieux les élèves, non que le confort soit un objectif en soi, mais parce qu'il est une des conditions qui favorisent la réussite scolaire.

Et si l'école est bien le berceau des valeurs de la république, chacun saisira qu'il y a tout à gagner à ce que l'avenir qui se construit soit entouré des meilleures fées.

De nouveaux outils certes, mais aussi de nouvelles façons de penser l'enseignement et le développement de l'enfant ont en effet amené à concevoir autrement les bâtiments scolaires.

Il s'agit pour eux de répondre aux besoins nouveaux, aux exigences nouvelles, et de contribuer à favoriser le lent et patient travail d'élaboration des connaissances dans lequel les maîtres guident leurs élèves.

Les salles de classe, mais aussi la superbe salle de motricité, claires, spacieuses et bien équipées, sont ici un exemple probant d'une réhabilitation réussie.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, Monsieur le Député, Président du conseil général, Mesdames et messieurs les élus, au nom de tous les élèves qui sont et seront ici formés à leur métier d'écolier, mais aussi à leurs responsabilités de citoyens, je vous adresse nos remerciements les plus sincères.

Parce que nous savons que c'est votre travail, votre engagement, votre volonté qui nous offrent ce très bel outil, au nom de tous mes camarades, je vous dis un seul mot : **merci !**

Texte lu par les élèves de l'école de Montaud.

## VIE SOCIALE

### C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Repas et Colis de NOËL 2005 aux aînés de MONTAUD

C'est le mardi 13 Décembre 2005 que nos Aînés de la Commune ont été conviés par le CCAS au repas traditionnel des plus de 65 ans habitant Montaud.

- 53 personnes ont plus de 65 ans sur notre commune,
- 32 personnes ont participé au repas offert,
- 18 personnes ont reçu un colis, dont 2 spéciaux pour personnes hospitalisées,
- 3 personnes ont souhaité ne pas participer au repas et n'ont pas désiré le colis.

Aux 32 aînés cités ci-dessus, 13 personnes amies, invitées ont participé au repas, qu'ils ont réglé de leurs propres deniers, dont M. le Maire, son épouse, et quelques membres du CCAS.

Suite à l'apéritif d'accueil, servi dans notre salle des fêtes décorée pour la circonstance, d'un magnifique sapin de Noël, coupé dans la forêt communale de Bois Vert par Gilles Daguet et l'adjoint François BELLE, M. le Président du CCAS a souhaité la bienvenue à tous, sans oublier de rappeler le souvenir de ceux qui, hélas nous ont quittés en 2005. Notre ami Léo Travostino qui, l'an dernier encore, animait par des histoires cette rencontre, n'est plus parmi nous.

Moins triste, le départ du couple ALCARAZ (du Gillot), qui a emménagé dans le sud de la France.

Le groupe a été heureux d'accueillir cette année, leur cadette, Andrée BERNARD-GUELLE (de Côte Maillet).

L'excellent repas servi par le traiteur « Trait'Alp », sélectionné par le CCAS a été apprécié des convives. Un excellent repas de fête selon les commentaires ! Bien que certains convives aient trouvé le repas trop copieux, il est bon de remarquer que nos aînés, dans l'ensemble ont « un bon coup de fourchette ! »

Au dessert, une rose a été offerte à chaque dame.

Des histoires, des chansons ont meublé et clôturé cette journée « des sages de la commune », tout cela dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Pour information les membres du CCAS sont :

Mmes Brigitte BONNET-EYMARD, Yvonne COING- BELLEY, Nathalie GILLES.

Messieurs Alain BLANC-PAQUES (Président), François BELLE, Thierry COING-GILLET-DAGUET, Henri COING-ROY, Michel MURDINET, Charles ROBBEZ MASSON.

### S.I.V.O.M. du Pays de Tullins (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple)

C'est au cours de la réunion du 13 Décembre 2005 que les membres du SIVOM du Pays de Tullins ont choisi Montaud comme lieu de déroulement du spectacle annuel 2006. Celui-ci aura lieu : **le vendredi 12 Mai 2006 à la Salle des Fêtes.**

Retenez dès aujourd'hui cette soirée. « **Mi-Temps** » est le titre de la tragi-comédie retenue. Le spectacle nous transporte un soir d'orage, dans le vestiaire d'une équipe de foot... le soir d'un entraînement d'une équipe de vétérans. Trois hommes se retrouvent dans ce vestiaire, où l'on se met à nu au propre comme au figuré. Ces trois hommes à la mi-temps de leur vie, jouent « leur partie ». Lorsque surgit une femme ! ... *la suite ... à voir*

Pour information, il est utile de rappeler que le SIVOM gère :

- Le transport à la demande.
- Le service téléalarme pour les personnes âgées (04 76 07 40 02)
- L'antenne emploi (04 76 07 40 03)
- Le Relais assistantes maternelles (RAM) (04 76 07 88 93)
- Les intervenants sportifs ou musicaux, dans les communes (Tullins, St Quentin, Poliéna, Cras, Morette, La Rivière, Montaud)

Téléphone du secrétariat du SIVOM. : Mme Coléon (04 76 07 40 02)

Les délégués élus de la commune de Montaud sont :

Yvonne COING-BELLEY, François BELLE, Dominique BRUYERE, Louis BONNET-EYMARD.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### Les Aînés de Montaud

Les Aînés de Montaud vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Notre **Assemblée Générale** aura lieu **le mardi 24 janvier 2006 à 14 heures** à la salle des fêtes. Elle sera suivie du pot de nouvel an. Nous en profitons pour rappeler que notre association est ouverte à tous les retraités, les nouveaux seront les bienvenus et pourquoi pas avec des idées nouvelles.

La soirée « Mondée 2005 » du 9 Décembre dernier, ouverte à tous les propriétaires de noix, a réuni une quarantaine de Montaudines et Montaudins de 19h00 à 22h00 à la salle des fêtes.



Les noix à trier, n'ont pas résisté aux mains agiles et expertes des mondeuses et mondeurs d'un soir.

Cette soirée qui rappelle pour les plus anciens, les soirées d'hiver d'autrefois, s'est déroulée dans une ambiance amicale et sympathique.

Elle s'est terminée par le traditionnel casse-croûte offert conjointement par les propriétaires des noix mondées et par l'association.

Une tradition à conserver...

**Programme pour 2006** : Réunion tous les deuxièmes et quatrièmes mardis de chaque mois, activité belote et marche.

\* Mardi 28 mars : rencontre de belote à Voreppe.

\* Mardi 23 mai : rencontre de belote à Montaud avec Voreppe

Le Président,  
Claude PAQUET

## Association Notre Dame des Sommets



La Fondue vigneronne organisée le 1<sup>er</sup> octobre 2005, malgré une participation moins importante que les années précédentes s'est déroulée dans une ambiance bien sympathique et conviviale.

L'organisation de cette soirée est la seule manifestation de notre association qui nous procure des fonds dont le but est : la conservation, l'entretien, la restauration du patrimoine de la Paroisse Notre-Dame des Noyeraies.

Cette année 2005 a vu la réalisation de la réfection de la peinture intérieure de l'église Sainte Marie Madeleine à Montaud.

Peut-être est-il bon de rappeler aux habitants, qu'après 3 années consécutives de responsabilité dans l'organisation de la fête du village fin juillet, nous avons passé le relais à nos collègues de l' A.C.C.A.

Nous vous demandons, dès à présent, de réserver votre **samedi 14 octobre 2006** pour une nouvelle soirée vigneronne.

Le Bureau de l'ANDS

Président : Jean Coing Roy  
Vice Présidente : Yvonne Coing Belley  
Secrétaire : Paulette Coing Roy  
Trésorier : Jean-Claude Pascal Suisse

## Association des Chasseurs (ACCA)

L'A.C.C.A de Montaud est heureuse d'informer les gastronomes qu'elle organisera sa journée "**Boudins et Fricassées**" le **Samedi 28 Janvier à partir de 10h00**

Le Président (Marc Daguet) et les membres de l'ACCA auront le privilège d'organiser avec l'équipe déjà existante, la fête du village pendant les trois prochaines années.

Nous serons honorés d'accueillir toutes les bonnes et nouvelles volontés pour l'organisation de ce grand rendez-vous montaudin prévu le dernier week-end de Juillet soit : le Samedi 29 et le Dimanche 30 Juillet. 2006.

Une réunion de préparation est prévue prochainement.

Bonne année à tous

Le Secrétaire  
Francis COLIN

## Le Sou des Ecoles

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite une bonne année 2006.

L'effectif des enfants inscrits à l'école de Montaud cette année frôlant les 80, le sou des écoles a du pain sur la planche. Il se compose cette année de 16 personnes, 5 membres du bureau et 11 membres actifs, mais toute aide extérieure est la bienvenue.

Le premier trimestre 2005-2006 a déjà vu plusieurs manifestations gustatives d'importance :



. la première, pour ne pas changer les bonnes habitudes du dimanche matin, fut une distribution de croissants, pains au chocolat et baguettes. Ne vous inquiétez pas, cette activité est supposée se reproduire au moins deux fois dans les prochains mois (29/01/2006, 2/04/2006). Les journaux, "*Le monde*", "*L'équipe*" et "*Le Dauphiné Libéré*", vous sont également proposés cette année.



. la deuxième, toute nouvelle, fut l'organisation, avec toute l'équipe enseignante, d'une bourse aux livres le samedi 26 novembre 2005 au sein même de l'école, durant laquelle les enfants ont pu, à moindre frais, assouvir leur besoin de lecture en s'achetant quelques livres auparavant récoltés de ci de là par le sou et les institutrices. La recette de cette bourse aux livres était destinée à la coopérative scolaire.

. la troisième et dernière a été l'organisation d'un petit-déjeuner pour les parents le jour de la fête de Noël à l'école, le samedi 1<sup>er</sup> décembre. Moment de détente et de chaleur en regardant tomber les premiers flocons sur Montaud, sans les enfants encore occupés dans leur classe avec le père Noël (merci Gentil Père Noël d'avoir pris le temps de t'arrêter à Montaud et pour les brioches offertes).



La suite des événements reste à déguster :

- \* le **25 mars**, nous fêterons Mardi gras lors de la fête de printemps, avec le défilé des enfants l'après-midi, suivi par une soirée, organisée avec l'ASCSM, dont le thème reste un secret pour tous mais lors de laquelle vous pourrez manger et danser.
- \* la kermesse de l'école, le **samedi 10 juin**, clôturera cette année scolaire 2005-2006, certainement sur le thème du cirque.
- \* enfin, le sou participera également à l'organisation de la fête du village, les **29 et 30 juillet**.

Toutes ces manifestations, bonnes occasions pour bien s'amuser et/ou bien manger, ont bien entendu pour but de récolter des fonds pour les enfants de l'école.

Cette année scolaire, le Sou pourra et aura financé ou aider à financer :

- \* pour toutes les classes : un intervenant cirque et une sortie au cirque au printemps,
- \* pour les classes du C.P. au CM2 : la sortie au muséum d'histoire naturelle de Grenoble (le jeudi 5 janvier), des sorties raquette sur Montaud (prévues en février ou mars) et une sortie théâtre (d'ici la fin de l'année scolaire),

\* pour les classes de maternelle : le spectacle "*Bleu demain*" au Grand Angle de Voiron le 26 octobre 2005 et le spectacle "*3 chardons*" du jeudi 5 janvier 2006 à Saint-Quentin

\* et certainement un courseton avec les écoles de La Rivière et de Saint-Quentin et une sortie à la Ferme de Lespinasse ...

## MEILLEURS VOEUX POUR 2006

Le Sou des écoles de montaud

### Association Chanteloube



*Souvenirs, souvenirs ...*

### Journées du patrimoine de septembre 2005

Vous êtes venus nombreux, et les «étrangers» nous ont un peu envahis. Pourtant, il a fait un temps à ne pas mettre une poule dehors ! Elles sont d'ailleurs restées dans les poulaillers, car la rumeur courrait déjà que la grippe serait mauvaise cet hiver.

Les poulaillers, c'est en barque qu'il fallait y aller ! Ils étaient isolés, protégés des curieux par des bancs de boue et d'eau !

Le public nous a malgré tout accompagné avec bonne humeur et a pu se divertir de ce que nous avons réussi à mettre à l'abri.

Toute l'équipe vous remercie pour l'accueil fait aux artistes qui sont parfois venus de loin pour participer à cette manifestation, dont la seule ambition est *«faire se rencontrer sur une idée des gens qui partagent une passion»*

### Les activités 2006

L'atelier se transforme et les activités seront au ralenti :

. **deux journées de stage** animées par M.Volsy : sur le thème «développement créatif», les lundis 27 mars et 24 avril 2006.

. **une journée « jeux de comptoir »** : fabrication des jeux.

Journée organisée en collaboration avec l'ASCSM, le Samedi 13 Mai 2006

### Modifications du bureau

Suite à l'assemblée générale du 22 novembre 2005, le nouveau bureau se compose ainsi :

Présidente : M.Volsy

Secrétaire : D.Toledano

Trésorier : B. Mathieu

**Infos et contact** : 04 76 93 67 85 / 06 81 83 09 63

## **MONTAUD'UBOHU : 3 ans déjà !**

Il était une fois, une fort jolie crèche nichée dans un village enneigé , "Monte-haut".

Cinq fées, Mathilde, Annie, Wendy, Marlène et Angélique en accueillait les lutins jusqu'à 6 ans, et aussi ceux de St Quentin et de La Rivière. Depuis septembre, ils étaient toujours plus nombreux à venir jouer et se réchauffer dans ce nid douillet.

Les fées avaient poursuivi leur formation en "connaissance de la petite enfance", "formation et recyclage en 1<sup>er</sup> secours", "art plastique" et avaient rencontré leur médecin référent. Pour attendre NOEL, les fées-artistes avaient convié le Père Noël et son renne, cheminée et sapin sur les vitres.

D'un coup de baguette magique, les lutins avaient préparé des décorations de fête, offertes à leurs parents lors des **3 ans de la crèche, le samedi 5 Novembre 2005**. Belle fête, un peu magique, emplie de rires des lutins, de leurs parents-lutins et des fées de la crèche, des fées et farfadets du conseil d'administration, enchantés par le chouette diaporama concocté par Cécile, qui retraçait la vie à la crèche de septembre 2004 à l'été 2005.

D'autres surprises le **samedi 7 janvier, pour la galette des Rois !**

**Contact – Inscriptions à la crèche : Cécile 04 76 93 35 98**  
**Les lundis et vendredis de 13h30 à 16h00**

## **MONTAUD T'AIME, 2<sup>ème</sup> volet de MONTAUD'UBOHU**

Depuis Septembre,

- 9 lutins plus grands ont découvert ou progressé en Judo, les lundis de 17h45 à 18h45 avec Fabrice De Biancki,
- 6 lutins en Gymnastique le mercredi de 15h30 à 16h30 avec Chantal Alfano.

Ils ont aussi pu s'initier aux techniques du CIRQUE avec Sylvain Héraud durant deux stages : un de 4 heures à la Toussaint pour 14 lutins et le deuxième de 8 heures à Noël pour 20 lutins. Le professeur était assisté par un parent de l'association pour pouvoir faire participer davantage les enfants.

Toutes ces activités étaient animées par des professeurs diplômés et qualifiés. Franc succès rencontré par le Cirque, ludique et varié ; bonne fréquentation pour le judo ; insuffisante pour la gym en termes financiers donc arrêtée à regret à la Toussaint.

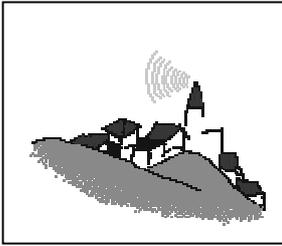
L'Association auto-finance les activités proposées aux enfants sur la commune et recherche leur équilibre financier.

**Contact MONTAUD T'AIME : Lynda Chorot 04 76 93 30 14**

**Rendez-vous : Samedi 28 Janvier 2006:** grand ménage  
**Jeudi 30 Mars 2006 :** Assemblée Générale à 20h30 à la salle des fêtes

Crèche parentale, sa pérennité dépend de l'engagement des partenaires, dont les parents. Il serait bon que des nouveaux rejoignent le Conseil d'Administration, pour de nouvelles aventures !

Plusieurs membres sont présents à la crèche en semaine, disponibles pour vos questions. **Belle année, bonne santé à tous !**



Chers Abonnés,  
Chers futurs Abonnés,

Enfin, un projet de deux ans qui aboutit, nous sommes connectés à la toile depuis Octobre 2005. Pour ceux qui attendent leur connexion, encore un peu de patience, faute de matériel, je n'ai pas pu jouer au Père Noël ...

Bonne lecture et Bonne Année 2006,

Alain Ganuchaud  
pour Montaud Sans Fil

### **POINT au 27 Décembre 2005**

Nos efforts se portent maintenant sur la stabilisation de notre architecture réseau ; bizarrement à une exception, les problèmes techniques se situent plus autour de la connexion ADSL que sur le réseau Wifi lui-même.

Les problèmes rencontrés :

- Coupures intermittentes ADSL, tout le matériel ADSL a été changé par notre fournisseur, nous attendons une issue positive de ce côté.
- Problèmes de performances sur le réseau Wifi, mais jamais de coupures franches. Quoique transparents pour l'instant, ces problèmes doivent être résolus avant que le réseau n'atteigne sa charge nominale (environ quarante abonnés)

Quelques chiffres :

- ✓ 80% du réseau Wifi prévu est opérationnel
  - Reste la connexion des Coings prévue pour le 1er Trimestre 2006
- ✓ Vingt abonnés sont connectés au réseau
- ✓ Douze connexions sont sur la liste d'attente

### **FORMATION**

Montaud Sans Fil gère également des formations informatiques au rythme d'une demi-journée par semaine, le premier module d'introduction (7 cours au total) est terminé. Nous entamons à la rentrée le deuxième module traitant la bureautique (7 cours également déjà complets). Suivra enfin un troisième module consacré aux réseaux informatiques.

A cette occasion, je remercie vivement la Mairie pour l'accueil de cette formation au sein de ses locaux.

### **CONDITION D'ACCES AU RESEAU**

Etre équipé de votre matériel personnel Wifi (l'association vous propose des kits, environ 180 euros), nous réalisons l'installation gratuitement.

- Nous déclarer votre intérêt (voir contacts), pour l'accès Internet et/ou pour les formations (qui sont assurées par des professionnels).
- Etre adhérent (10 euros par an et par foyer).
- Payer sa redevance mensuelle (15 euros par mois pour les particuliers, 20 pour les entreprises).

### **CONTACTS**

- ✓ L'équipe Projet : Christel Daguet, Robert et Clément Vetroff, François Belle, Alistair Harris, Laurent Gerbaux, Maxime Colin, Christophe Corvez et Alain Ganuchaud.
- ✓ Par email : [ganuchaud@octant-fr.com](mailto:ganuchaud@octant-fr.com)
- ✓ Par courrier : Association Montaud Sans Fil, Mairie, 38210 Montaud,.
- ✓ Par Téléphone : cf. La Team



L'ensemble des membres du conseil d'administration de l'association vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année 2006 et vous remercie pour la confiance que vous nous accordez.

**Encore un grand merci** à tous ceux et celles qui se sont proposés pour nous donner un coup de main (*préparation de la salle, tenue du bar, décoration de la salle, etc.*) lors de nos manifestations.

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 7 Octobre 2005, le nouveau conseil d'administration a élu son bureau :

Présidente : Brigitte Bonnet-Eymard  
Secrétaire : Malou Daguet  
Secrétaire-Adjointe : Corinne Colin  
Trésorière : Micheline Joyeux-Bouillon

Nous vous rappelons que l'association a pour but de promouvoir des activités sportives culturelles, de favoriser l'entraide, la communication et l'information. Elle fonctionne grâce à vous tous et à un conseil d'administration.

**Si vous voulez que les activités de l'association continuent l'année prochaine**, il est nécessaire que le conseil d'administration s'agrandisse ! plus nous serons nombreux, plus les idées pourront être diversifiées.

Toute nouvelle candidature à venir enrichir cette équipe dès la rentrée prochaine sera la bienvenue !!!

### Programme des Journées 2006

Dès à présent, nous vous invitons à réserver ces quelques manifestations qui se dérouleront à la salle des fêtes de Montaud,

**Samedi 25 Mars 2006** : Soirée Printemps « surprise » organisée avec le Sou des écoles

**Samedi 13 Mai 2006** : Journée "Fabrication Jeux de Comptoir" en collaboration avec l'Association Chanteloube.

**Dimanche 25 Juin 2006** : Concert de la Chorale à l' église de Montaud

**Samedi 23 Septembre 2006** : Accueil de la fête du Sport de l'AGV (Association Gymnastique Volontaire)

**Samedi 18 Novembre 2006** : Soirée Musique-Bar.

### Rappel des activités « ASCSM »

→ **Tai Chi** animé par **Fernando Merandao** - Tél. : 04 76 93 64 49  
Cours le mercredi à 19h30 - à la salle des fêtes

→ **Chorale** animée par **Nicole Marchesini** - Tél. : 04 76 07 24 63  
Le lundi à 20h30 - à la salle des fêtes

→ **Gymnastique** animée par **Chantal Château** - Tél. : 04 76 93 67 83

Le mardi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 20h00 à 21h00  
et le mercredi de 8h30 à 9h30 (gym douce) - à la salle des fêtes

→ **Anglais** animé par **Evelyne Bernard-Guelle** - Tél. : 04 76 93 60 13

Le vendredi à 8h30 - à la salle des fêtes

→ **Activités manuelles** animées par **Cécile Suptitz** - Tél. : 04 76 93 65 87

Le 3<sup>ème</sup> mardi du mois à 20h30 - à la salle des fêtes

→ **Table de Ping-pong** : il semble que les jeunes l'utilisent avec plaisir et assez souvent !

→ **Terrain de Tennis** : on note une réduction de sa fréquentation depuis l'arrivée du mauvais temps !!! mais les beaux jours reviendront, alors n'oubliez pas de réserver le court sur le tableau prévu à cet effet.

La Présidente

Brigitte Bonnet-Eymard

## INFORMATIONS DIVERSES

### Habitat Conseil

#### Information Logement.

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur ?

Vous souhaitez, valoriser votre patrimoine, améliorer ou adapter votre logement ?

HD conseils vous informe sur les aides et les prêts auxquels vous pouvez prétendre, vous accompagne tout au long de votre projet :

- Etude de faisabilité technique et financière,
- Conseils administratifs,
- Conseil sur la fiscalité,
- Expertises diverses

HD Conseils assure le montage de vos dossiers administratifs.

**Votre permanence HD Conseils à VINAY** : Le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 10h à 12h

Centre de Soins

2 rue de la Providence

Votre contact : Joëlle SIBILLE : 04 76 85 13 65 (le lundi)

## Le Judo Club VEUREY-NOYAREY-MONTAUD est né !

Ce partenariat entre le Judo Club et la commune de Montaud (*décision votée lors du conseil municipal du 13 septembre 2005*) va permettre aux jeunes Montaudins âgés de 7 à 17 ans de se fédérer autour d'un projet éducatif et sportif ambitieux organisé autour de 7 fiches actions intitulées respectivement : projet judo, trophée judo kids, groupes espoirs, dojo, voyage au japon, école d'arbitrage, formation professionnelle, échanges internationaux. Ce partenariat permettra d'assurer la pérennité de la pratique pour les différentes tranches d'âges (de 7 ans à l'adulte) dans un club regroupant 130 adhérents dont une quinzaine de Montaudins.



Le Judo Club c'est aussi l'organisation de stages multisports pendant les vacances scolaires, des voyages à l'étranger (Allemagne, Italie, Suisse, Japon), de la formation d'arbitre et de commissaires sportifs.

Pour représenter les trois communes, deux adhérents du club représentant chaque commune sont élus au comité directeur. Pour Montaud, il s'agit de Christophe BOUVIER au poste de vice-président et de Sophie GANUCHAUD. Pour marquer ce partenariat, le Judo Club organisera, sur la commune de Montaud, un tournoi de judo qui rassemblera 90 enfants. Il s'inscrit dans le cadre du circuit « Trophée Judo Kids » comportant trois épreuves. Ce tournoi est destiné aux judokas de 6 à 8 ans ; l'arbitrage sera confié aux arbitres du club, cela permettant de responsabiliser et mobiliser l'ensemble des judokas du club à l'organisation de cet événement.

Le Judo Club invite toutes les personnes, à partir de 10 ans qui ont déjà pratiqué le judo, au 2<sup>ème</sup> **Kan Geiko** d'hiver **le mercredi 15 février 2006 de 5H45 à 6H45** du matin à la salle des fêtes de Veurey.

Le **Kan Geiko d'hiver**, c'est un entraînement accessible au plus grand nombre, pratiqué le matin de bonne heure avant le travail, dont le sens symbolique est celui du lien ; du lien qui unit une année à une autre par la pérennité de l'engagement et de l'effort dans l'entraînement, lien entre les judokas d'une école, tous rassemblés sans considération de grade et de niveau social. Au japon, cet entraînement est très suivi et de nombreux « anciens », éloignés des tapis, ne le rateraient pour rien au monde. Il permet non seulement de se retrouver mais aussi, à chacun, de se dépasser, de tenir, de pouvoir dire, ou bien se dire intérieurement : cette année encore, j'y suis allé !!! Un petit déjeuner clôturera cet entraînement particulier.

Alors si vous avez déjà pratiqué le judo rejoignez-nous pour cet entraînement si particulier !!!

Permanences téléphoniques : 06.19.82.39.05.

Site internet : <http://judo.veurey@free.fr> - Adresse Internet : [judo.veurey@free.fr](mailto:judo.veurey@free.fr)

**Julien, jeune lycéen de 17 ans, atteint d'une myopathie de Duchenne, féru de culture japonaise, fait l'analogie entre son combat contre la maladie et la pensée des samourais. « Moi, je veux vivre pour combattre et achever mon vieil ennemi, la maladie. Il ne faut jamais accepter la reddition, il faut toujours partir au combat même si cela paraît dérisoire. Pour moi ce n'est pas dérisoire du tout : qui ne tente rien n'a rien. Je suis sûr qu'un jour on gagnera la guerre, que les vecteurs transportant les troupes arriveront en renfort sur le champ de bataille afin de remporter la victoire. »**

A MONTAUD, nous nous battons avec nos armes : la scène.



3400 Euros ont été récoltés cette année pour ce combat.  
Plus de 250 personnes sont venues en renfort.

*« La vie, l'amour, l'argent, les amis et les roses  
On ne sait jamais le bruit ni la couleur des choses  
C'est tout c'que j'sais ! Mais ça, j'le SAIS... ! <sup>1</sup> »*

Et nous savons que l'année prochaine, on recommencera et ce sera encore mieux !!!



**Merci à toutes et tous et à la prochaine !**

<sup>1</sup> Extrait du texte de Jean Gabin lu par une des actrices

## DON DU SANG

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Tullins-Fures et du canton.  
Président : René Covolo Tél. 04 76 07 21 80.

En cette période d'hiver, déjà longue, et où les opérations et les accidents continuent, beaucoup de donneurs touchés par la « grippe ou autre épidémie » n'ont pas pu donner leur sang.

L'Etablissement Français du Sang. (E.F.S.) de Grenoble a lancé un appel à la radio et à la télévision afin de réapprovisionner les stocks de sang ; il ne restait du sang que pour 8 jours. En France, 16 millions de donneurs chaque année permettent à 500 000 malades de bénéficier d'une transfusion et ainsi d'être sauvés.

Pour donner son sang, il suffit de « donner un peu de son temps » !  
Et pour cela plusieurs possibilités :

- Des collectes sont organisées sur certains lieux de travail et assurées par le camion de l'E.F.S.
- Pour le canton, en 2006, 3 collectes organisées par l'Amicale à la Salle des fêtes de Fures de 17 h à 20 h les lundi 06 et 20 février, le mardi 27 juin et jeudi 06 juillet et enfin les jeudi 02 et 09 novembre.
- Directement à l'E. F. S. de GRENOBLE situé 29 avenue des Maquis du Grésivaudan, Tél. 04/76/42/43/44 (à gauche de l'entrée principale de l'Hôpital Michalon). Sans rendez-vous, pour un don de sang total, durée environ 1 h, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 13 h 30 et le jeudi de 16 h à 19 h.

Il est aussi possible de faire un don de plaquettes, durée 1 h 30, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8 h à 13 h 30.

De même pour le don de plasma, durée 2 h environ, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8 h à 13 h 30 et le jeudi de 16 h à 19 h.

Dans tous les cas, après le don, une collation est offerte à chacun.

On peut donner son sang à partir de 18 ans, jusqu'à 65 ans et ce 3 fois par an pour les femmes et 5 fois par an pour les hommes. Pas de premier don après 60 ans.

Si vous avez été malades ou opérés, il vaut mieux téléphoner à l'E.F.S. pour toutes précisions.

Montaudines et Montaudins, vous, un membre de votre famille, un ami, peut avoir besoin de ce sang d'un moment à l'autre alors pensez-y...

Prenez un peu de votre temps pour donner de votre sang...

Un accueil chaleureux vous attend.

Pour l' E.F.S et l'Amicale  
Michel MURDINET



## Inauguration ...

### de la nouvelle serre aux Orchidées

Nous espérons vous retrouver nombreux avec famille, amis et amoureux des fleurs, autour de Brigitte et Fernando :

**Dimanche 29 Janvier 2006 de 14h00 à 18h00**

Vous pourrez admirer la beauté des orchidées sur place, ainsi que sur grand écran. **Projection à 16h00** du film réalisé par Delphine et Xavier, lors de la journée "Porte ouverte Orchidée 2005"

Association "*Coup de Pousse*"  
Ferme Lespinasse  
Tél. 04 76 93 64 49

## AVIS DE RECHERCHE



Cet hiver, le traîneau du Père Noël s'est arrêté au Hameau des Charpennes à Montaud.

Mais un des petits rennes blancs a disparu.

S'est-il perdu ? ...



Les enfants qui venaient le voir tous les jours sont bien tristes.

Nous espérons que ce petit **Renne blanc** est bien traité et nous attendons son retour pour le Noël prochain.

Mais peut-être est-il allé folâtrer dans la campagne avec ses voisins ?

... car **le Lièvre et la Tortue** eux aussi, ont "disparus" sans laisser d'adresse !

Kidnapping ?

Fugue ?

Attendons leur retour à l'arrivée pour applaudissements.

Signé : "*Les parents inquiets*"



## Un page d'Histoire de notre Commune en 1855 et 1856 (il y a 150 Ans !)

*(Textes lus dans le registre des délibérations des Conseils municipaux 1826-1863)*

A la séance **du 4 mars 1855**, le Maire Hyppolite Volmat, fait part aux élus de la commune de la lettre du Préfet, relative au projet de classement du chemin de grande communication de la commune de Veurey à Voreppe, via le pont suspendu sur l'Isère. Si notre commune est intéressée, sa participation sera de 3%.

Les élus considèrent qu'il est plus urgent pour les habitants de Montaud de réparer les chemins vicinaux de Montaud- Veurey et Montaud – St Quentin qui sont en très mauvais état.

Pour le dernier cité, il serait bien de voir un nouveau tracé, car celui-ci est très pentu. La sagesse des élus de l'époque a été de dire : « *A quoi servira un beau chemin dans la plaine, si les nôtres sont délabrés.* »

A la séance **du 6 mai 1855**, M. le maire informe les élus de la lettre du Sous-Préfet de St Marcellin qui fait état d'une délibération des élus de La Rivière demandant un règlement à l'amiable à la commune de Montaud, sur le litige qui persiste, concernant les limites des forêts communales respectives, à Face Belle, secteur du Col de Montaud. (On en parlait déjà en 1843).

**En 1856** le conflit continu par une opposition des élus de Montaud, sur une coupe de bois affouagère des habitants de La Rivière, dans le même secteur.

Il semble que ce conflit a duré de nombreuses années. Un Compte-rendu de 7 pages en fait état fin 1856.

**1855** : L'ancien instituteur Jean-Pierre Chorot nommé en 1835, demande une indemnité annuelle de 50 Frs pour le mobilier d'école qu'il a fourni depuis 1844. (Le **14 Février 1844** étant la date d'acquisition de la maison commune école. Refus des élus qui considèrent que ce mobilier est vétuste et inutilisable.

**Le 4 Octobre 1856**, on installe M. Peyrard François instituteur dont le traitement annuel est de 600 Frs et dont 189 Frs est la contribution annuelle des élèves.

A titre indicatif en 1835 la contribution mensuelle par élève de plus de 8 ans est de :

0,75 Fr pour apprendre à lire,

1,00 Fr pour apprendre à lire et écrire,

1,25 Fr pour apprendre à lire, écrire et compter.

*(les enfants déclarés indigents auront un enseignement gratuit)*

**1856** : Possibilité de mettre un impôt sur les chiens. Selon la demande du préfet ne pas dépasser 10 Frs. Les chiens de garde et de bergers sont de 2<sup>e</sup> catégorie.

**Commentaires sur cette lecture** : en 1825, la population était de **555** Habitants et en 1861 de **484** Habitants. Une population très modeste vivant en autarcie, avec des pauvres, et des difficultés pour commercer, échanger avec les villages voisins, Tullins chef-lieu de canton.

L'essentiel des débats municipaux étaient :

- les coupes d'affouage, les ventes de bois communaux.
- les chemins vicinaux détériorés par le tirage du bois.
- les gardes forestiers et champêtres.
- l'entretien de l'église, du cimetière et puis la maison d'école, son aménagement,
- les traitements des instituteurs.
- les problèmes de limites du territoire communal.
- le budget communal difficile à équilibrer.

François BELLE

## Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006

<b>LOCATION SALLE DES FETES</b>	<b>un week-end</b>	<b>une journée</b>
particulier résident et contribuable à Montaud	120,00	90,00
particulier limitrophe	120,00	90,00
particulier extérieur	450,00	350,00
association de Montaud	80,00	60,00
association voisine	120,00	90,00
association extérieure	600,00	500,00
entreprise	750,00	750,00
caution pour la salle	2 000,00	2 000,00
<b>LOCATION MATERIEL SONO</b>		
location matériel	65,00	65,00
caution pour le matériel	1 000,00	1 000,00
<b>LOCATION VAISSELLE</b>		
location ensemble vaisselle	40,00	40,00
location couverts seulement	25,00	25,00
<b>PHOTOCOPIES</b>	<b>photo noir &amp; blanc</b>	<b>photo couleur</b>
format A4 (21 x 29,7) recto	0,10	0,20
format A4 (21 x 29,7) recto & verso	0,20	0,40
format A3 (29,7 x 42) recto	0,20	0,40
format A3 (29,7 x 42) recto & verso	0,40	0,80
<b>TICKETS CANTINE &amp; CARTES GARDERIE (C.C.V.I.)</b>		
carnet de 10 tickets pour cantine	43,30	
carte mensuelle pour garderie 1 enfant	33,50	
carte mensuelle pour garderie 2 enfants	63,00	
carte mensuelle pour garderie 3 enfants	88,00	
à partir du 4e enfants, tarif par enfant	29,00	
<b>RACCORDEMENTS AUX RESEAUX</b>		
raccordement au réseau d'eau	230,00	
raccordement au réseau d'assainissement		
maison avec fosse septique	457,35	
maison sans assainissement individuel	2 744,08	
<b>CONCESSIONS AU CIMETIERE</b>		
concession de 15 ans	230,00	
concession de 30 ans	460,00	
concession de 50 ans	770,00	
<b>FACTURATION EAU &amp; ASSAINISSEMENT</b>	<b>au 1/9/2004</b>	<b>au 1/9/2005</b>
prime fixe annuelle pour eau	51,00	52,50
redevance par m3 consommé	0,69	0,71
redevance Agence de l'eau, par m3 consommé	0,05	0,05
redevance pour assainissement par m3 d'eau consommée	0,61	0,63
redevance parc à bestiaux par m3 consommé	1,10	1,13

# NUMEROS UTILES

<b>MAIRIE</b>		Pompiers	18
Secrétariat	04.76.93.65.79	Gendarmerie St Gervais	17
<i>ouverture au public: mardi, jeudi, samedi, de 8h à 12h</i>		Samu	15
fax	04.76.93.30.83	EDF (dépannage)	0810 333 338
e-mail: mairie.montaud@wanadoo.fr			
<b>Ecole</b>	04.76.93.63.90	<b>Médecins</b>	
Cantine	04.76.93.30.89	St Quentin	04.76.93.33.54
Salle des fêtes	04.76.93.68.12	Veurey	04.76.53.95.29
Crèche	04.76.93.35.98		
<b>Communauté de Communes Vercors Isère</b>		<b>Infirmières</b>	
secrétariat	04.76.93.58.01	St Quentin	04.76.93.66.11
médiathèque	04.76.93.30.56		
déchetterie	04.76.93.31.75	<b>Kinésithérapeute</b>	
		St Quentin	04.76.37.45.24 06.30.91.50.26
<b>Sivom Pays de Tullins</b>		<b>Ambulances</b>	
antenne emploi	04.76.07.40.03	Tullins	04.76.07.28.68
relais assistantes maternelles	04.76.07.88.93	Voiron	04.76.05.05.07
télé-alarme	04.76.07.40.02	Voiron	04.76.65.77.88
		Voiron	04.76.65.82.82
		Moirans	04.76.35.55.89
<b>bureaux de poste</b>		<b>S.O.S. Amitié</b>	04.76.87.22.22
St Quentin s/ Isère	04.76.93.61.04		
Veurey	04.76.53.95.02	<b>Service social de Tullins (Conseil Général)</b>	04.76.07.91.60
<b>Centre Impôts de St Marcellin</b>	04.76.64.97.00	<b>Sécurité Sociale Rives</b>	04.76.91.07.08
<b>Trésorerie de Tullins</b>	04.76.07.01.30		
<i>ouverture du lundi au jeudi, de 9h à 12h &amp; 13h à 16h</i>			
<i>le vendredi de 9h à 12h.</i>			
<b>Taxis</b>		<b>Cinémas</b>	
St Quentin	04.76.93.65.02 ou 06.07.09.15.31	Tullins	04.76.07.73.43
La Rivière	04.76.93.69.69 ou 06.80.15.24.24	Voreppe	04.76.50.02.09
Tullins	04.76.07.04.11		
Voreppe	04.76.50.22.09		